

**PROCES VERBAL de L'ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE DE
L'ASSOCIATION MA PLACE A MOI
Du 18 Juillet 2023**

Le Mardi 18 Juillet 2023 à 18 heures, l'Assemblée Générale Constitutive de l'Association Ma Place A Moi s'est réunie au 29 Rue Estrabarry 06 620 le Bar sur Loup.

Sont Présents :

Mme ACCORSI Magali Présidente

M. VOLTIGEUR Christophe Vice-Président

Mme LEFORT Mélanie Trésorière

Mme JASZINSKI Sabrina Vice Trésorière

Mme FERRERO Sabine Secrétaire

Ordre du jour :

- **Fixer les objectifs de l'Association / Adoption du nom / Désignation des premiers membres**

- **Définir une feuille de route**

1 Association

L'Association est créée par quelques membres du collectif qui ont travaillé sur le projet de création d'un Service Spécialisé de Soins à la Personne déposé auprès des représentants MDA et ARS lors de la dernière réunion du 26 juin 2023.

Il fallait donner une existence légale au Collectif et aux familles pour être entendus pas les instances. Il fallait une organisation visible et légale.

L'Association se nomme Ma Place à Moi. Il s'agit de :

-défendre nos droits de parents / aidants par le biais notamment du projet de SSAP (Service Spécialisé d'Aide à la Personne) ou SSAD (Aide à Domicile). L'Association construit le projet avec les instances.

-être un interlocuteur légal et crédible devant la MDA et l'ARS.

-aider les familles, les adhérents.

Association Ma place à Moi Association régie par la Loi du 1^o Juillet 1901
Siège Social 29 Rue Estrabarry 06 620 Le Bar sur Loup Courriel

Le bureau se compose de :

Magali ACCORSI Présidente

Christophe VOLTIGEUR Vice-Président

Mélanie LEFORT Trésorière

Sabrina JAVINSZY Trésorière Adjointe

Sabine FERRERO-REMMERIE Secrétaire

Le fonctionnement est collégial, l'équipe soudée et se partage les tâches en fonction des compétences et disponibilités.

Il est prévu des adhésions via un site internet et des courriers (10 euros, dons acceptés). Une adresse est en cours de création également. Les informations seront transmises au Collectif.

L'Association se propose de travailler pour tout le monde (Une Place pour Chacun), tout handicap, tout âge, toute famille. Le bénévolat est bienvenu ! Le Collectif a répondu à une situation de crise et a été une action de survie. Il s'agit maintenant d'être plus organisé et plus efficace. L'Association recherche une prise en charge idéale et va se battre pour cela.

Les perspectives :

- **Des Solutions exceptionnelles pour des Personnes Exceptionnelles.** Il faudra travailler sur des projets qui n'impliqueront pas forcément les instances (volet scolarisation avec Sabrina / projet de service de garde / projet de Service à la Personne par mutualisation etc).
- **Chacun à sa Place et une Place pour Chacun :** le nom de l'Association reflète l'idéologie.

A l'Unanimité l'Assemblée Générale Constitutive approuve les objectifs, le nom de l'Association. Les membres acceptent les fonctions attribuées.

2 La feuille de route

La création de l'Association n'entraîne en rien l'arrêt du Collectif. Les deux vont exister et travailler pour le moment en parallèle. Il s'agit pour le Collectif

-de soutenir l'Association

-d' informer le plus possible

Association Ma place à Moi Association régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901
Siège Social 29 Rue Estrabarry 06 620 Le Bar sur Loup Courriel

-permettre d'évoquer les situations des familles et les difficultés rencontrées face aux prestataires

-poursuivre l'action dans la presse et les médias

L'Administrateur du groupe est Nader BOURGI qui accepte cette charge avec accord de tous les membres présents.

Le Collectif et l'Association vont travailler ensemble, main dans la main.

Aucune question n'étant posée la séance est levée par Mme ACCORSI Magali à 19 heures.

Magali ACCORSI

Présidente

A black and white scan of a handwritten signature in dark ink, appearing to be 'Magali ACCORSI'.

Christophe VOLTIGEUR

Vice-Président

A blue ink handwritten signature, appearing to be 'Christophe VOLTIGEUR'.